



Logement des agents publics

Où en est-on ?

En novembre 2023, la Première Ministre a confié au député David AMIEL une mission sur le développement d'une politique interministérielle d'accès au logement des agents publics.

Il a [remis son rapport](#) au gouvernement le 17 avril 2024.

L'enjeu est essentiel, nombre d'agents publics peinent à trouver un logement, notamment dans les zones à forte tension immobilière. L'accès à un habitat est également perçu comme un facteur d'attractivité pour une fonction publique qui peine à recruter.

Où en est-on ?

La création d'une **délégation interministérielle du logement des agents publics (DILOAP)** est toujours en période de préfiguration.

Une plateforme numérique est en cours de création. Il s'agit d'un portail dédié au logement des agents de la fonction publique, orientant l'agent en fonction de ce qu'il recherche. Ce portail donnerait des informations notamment sur :

- le logement social et la manière de candidater
- le logement intermédiaire et les partenaires
- le logement privé avec une carte interactive indiquant le montant moyen des loyers par zone géographique
- l'accession sociale à la propriété

Quelles sont les pistes envisagées par le rapport AMIEL ?

- Etendre la garantie VISALE (garantie des impayés de loyers) aux agents publics
- Développer le logement intermédiaire
- Considérer des travailleurs clés comme public prioritaire pour l'accès au logement social.
- Mieux utiliser le contingent préfectoral de logements sociaux dont 5% sont réservés aux fonctionnaires de l'Etat et le moduler territorialement à l'intérieur d'un département, selon la demande.
- Développer la location choisie (le candidat postule sur un logement dont il connaît les caractéristiques) ce qui augmente significativement le taux d'acceptation du logement.

A plus long terme, il préconise :

- Un usage du foncier public en densifiant et en simplifiant les démarches (ex : construire sur un parking, transformer des bureaux en logements...)

- Réinvestir dans des conventions de réservations
- Une gouvernance pour remédier au déficit stratégique (identifier les besoins et les leviers les plus efficaces) et une ingénierie pour la mise en œuvre.

La **FSU** a été entendue à plusieurs reprises par le député dans le cadre de cette mission, ainsi que dans le cadre du groupe de travail logement et a eu l'occasion de porter ses revendications :

- **Faciliter l'accès au logement des fonctionnaires**, sans les mettre en concurrence avec les publics les plus fragiles.
- **Augmenter les rémunérations des fonctionnaires**, car la difficulté de logement de ces derniers est aussi liée à leurs salaires notoirement insuffisants et au gel du point d'indice.
- **Prévoir un dispositif accessible à l'ensemble de la Fonction Publique** (d'Etat, territoriale et hospitalière).
- **Faciliter les prises de postes des primo-affectés ou des personnels mutés**, notamment par l'intermédiaire du logement temporaire en zones tendues, à tarif abordable.
- **Augmenter le parc de logements sociaux**.
- Considérer non seulement l'accès au logement mais aussi **le maintien dans le logement**. A ce titre, la FSU a insisté sur l'importance de la qualité thermique des logements, pour limiter le coût des charges.
- **Prévoir un bilan annuel** de la loi à venir.

Pour connaître les dispositifs existants pour l'accès au logement, consultez les guides de l'action sociale sur le site du **SNEPAP-FSU** : [Lien](#)

ACTION SOCIALE



Syndical National de l'Ensemble des Personnels de l'Administration Pénitentiaire

12-14 rue Charles FOURIER — 75013 Paris Tel : 06.43.17.25.05
mail : Snepap@fsu.fr Site internet : Snepap-fsu.fr



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**